

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE du 23 avril 2025

Envoyé en préfecture le 25/04/2025

Reçu en préfecture le 25/04/2025

Publié le

ID : 038-213803570-20250425-DEL202527ASSOS-DE



L'an deux mil vingt-cinq, le neuf avril, à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil municipal de la commune de SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ (Isère), dûment convoqués le vingt-six mars deux mils vingt-cinq se sont réunis en séance ordinaire, salle du conseil en Mairie, sous la présidence de Madame Magali GUILLOT, Maire.

PRESENTS : Magali GUILLOT, Pascal CROIBIER, André GUICHERD, Sylviane TURCHETTI, Frédéric DUMOUCHEL, Thierry VERGER, Murielle SALCEDO, Bertho MAYETTE, Michaël BUISSON-SIMON, Isabelle FAYOLLE, Christophe VAGINAY, Corinne GALLIEN, Christiane GAUTHIER MEYER, Marie Pierre MANGE.

ABSENTS : Arnaud MARTINEZ

POUVOIRS : Christophe MASAT donne pouvoir à Isabelle FAYOLLE, Geneviève FOUGERONT donne pouvoir à Christiane GAUTHIER MEYER, Nathalie GARCIAU donne pouvoir à Pascal CROIBIER, Alexandre MOUGIN donne pouvoir à Magali GUILLOT, Virginie DUCHEMIN donne pouvoir à Frédéric DUMOUCHEL, Serge ARGOUD donne pouvoir à Thierry VERGER.

Secrétaire de séance : Christiane GAUTHIER- MEYER

Nombre de conseillers En exercice : 21 Présents : 14 Votants : 20
--

DEL 2025 27 Délibération attribuant les subventions aux associations 2025
(Votée à l'unanimité)

Madame le Maire propose au conseil municipal de reconduire les subventions annuelles sur les mêmes bases qu'en 2029 sauf subvention exceptionnelle pour sortie Vercors + comice agricole.

- 1 : Subventions obligatoires (service St André le Gaz)
- 2 : Subventions organismes rendant service aux habitants de St André le Gaz
- 3 : Subventions scolaires (scolarité, aide voyages)
- 4 : Associations sports et loisirs St André le Gaz
- 5 : Divers
- 6 : Associations sportives hors Saint André le Gaz

Le maire propose de reconduire les subventions annuelles sur les mêmes bases qu'en 2019 sauf exceptionnelle pour sortie Vercors + comice agricole

Envoyé en préfecture le 25/04/2025
 Reçu en préfecture le 25/04/2025
 Publié le
 ID : 038-213803570-20250425-DEL202527ASSOS-DE

Organisme	Montant	Commentaires
-----------	---------	--------------

GROUPE 1

ADMR	200.00€	
SSIAD	100.00€	
AFR - Contrat Temps Libre	9 000.00€	
Sapeurs-Pompiers	1 600.00€	
TOTAL GROUPE 1 :	10 900€	

GROUPE 2

ISACTYS	879€	0.30 € x 2 930 habitants
La Ligue Cancer	100.00€	
Croix Rouge	100.00€	
EMMAUS	150.00€	
Restos du cœur	100.00€	
Don du sang	100.00€	
TOTAL GROUPE 2 :	1 429€	

GROUPE 3

* scolarité 50.00 € / élève de Saint André le Gaz

MFR St André "le Village"	200.00€	4 élèves de Saint André le Gaz * (50 €X4)
MFR St André "Le chalet"	50.00€	0 élèves de Saint André le Gaz * . Forfait
DDEN	30.00€	
TOTAL GROUPE 3 :	280.00€	

GROUPE 4

* enfants de 0 à 16 ans habitant Saint André le Gaz

ACCA chasse	50.00€	Forfait association (sans enfants)
ASSA Football	460.00€	10 € X 46 enfants
ASSA Basket	570.00€	10 € X 57 enfants
Club La Joie de Vivre	50.00€	Mise à disposition gracieuse d'une salle à la résidence
FNACA	50.00€	Forfait association (sans enfants)
AAPPMA La Gaule (pêche)	50.00€	Forfait association (sans enfants)
Les Vairons (école pêche)	50.00€	10€ x 2 enfants

Harmonie des Tisserands	360.00€	
Musique (Ecole)	100.00€	10 € X 10 enfants
Tennis	60.00€	10€ x 6 enfants
FLAMENCO	0	Association en sommeil
Boules Saint André	705.00	(abon. gaz annuel 52.27€ht - 58.73€ttcx12=704.76€)
Détente Pleine Air	50€	Forfait
Jean Claude LALECHERE	50€	Forfait
La Nordique Saint-Andréenne	50€	Forfait
Forme et Bien Être	50€	Forfait
Amitié montagne	50€	Forfait
Les Vieilles TOLLEES	50€	Forfait
IDFIL	50€	Forfait
USEP école Vercors	1 370€	10€ x 137 enfants
USEP école maternelle	320€	10€x 32 enfants
TOTAL GROUPE 4 :	4 545€	

GROUPE 5

Prévention routière	0	
Souvenir Français	50.00€	
ADSN	50.00€	
TOTAL GROUPE 5 :	100.00€	

657362 : CCAS	17 000€	subvention annuelle
----------------------	----------------	---------------------

GROUPE 6

<i>Avant-garde turripinoise</i>	150.00€	<i>10 € X 15 enfants</i>
<i>Rugby club la Tour du Pin</i>	40.00€	<i>10 € X 4 enfants</i>
<i>Ski Club La Tour du Pin</i>	30.00€	<i>10 € X3 enfants</i>
<i>Ski Club Vallon du Guiers</i>		<i>10 € X enfants (non répondu)</i>
TOTAL GROUPE 6 :	220.00€	

- Subvention amicale du personnel des VDD : 300 €
- Bourse aux permis : 10 dossiers par an soit 5 000€

TOTAL GENERAL 39 774€

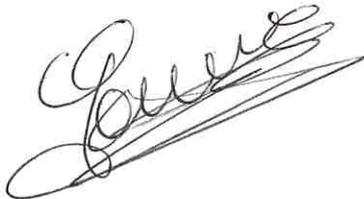
Le conseil municipal entendu l'exposé du maire après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés le montant des subventions accordées aux associations locales comme évoqué précédemment

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour copie conforme au registre le 24 avril 2025 ;

Le Secrétaire,

Christiane GAUTHIER



Le Maire,

Magali GUILLOT

